

/cs

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 91-92 du 27 Mai 1991

portant approbation des comptes
prévisionnels et du Budget d'Inves-
tissement Exercice 1990-1991 du
Centre d'Action Régionale
pour le Développement Rural du
Département de l'OUEME.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU le Décret N° 91-68 du 4 Avril 1991 portant Composition du Gouvernement Provisoire ;
- VU le Décret N° 91-72 du 11 Avril 1991 chargeant Monsieur Désiré VIEYRA, Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense de l'intérim du Chef du Gouvernement pour compter du 11 Avril 1991 ;
- VU le Décret N° 84-478 du 17 Décembre 1984 portant attributions, organisation et fonctionnement des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) ;
- SUR rapport du Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 8 Mai 1991 ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont approuvés les comptes prévisionnels d'exploitation et le budget d'investissement exercice 1990-1991 du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural du Département de l'Ouomé tels qu'annexés à ce Décret.

.../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 27 Mai 1991

Pour le Président de la République absent,
le Ministre d'Etat, chargé de la Coordi-
nation de l'Action Gouvernementale et de
la Défense, chargé de l'intérim,

Désiré VIEYRA

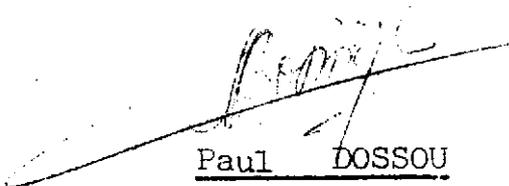
Le Ministre d'Etat, chargé de la
Coordination de l'Action Gouver-
nementale

Désiré VIEYRA

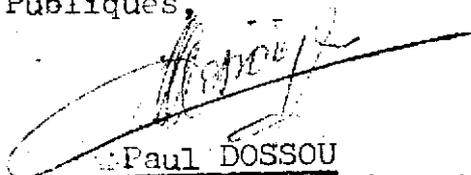
Le Ministre du Développement Ru-
ral et de l'Action Coopérative,

Le Ministre du Plan, de
l'Economie et des Finances,


Richard ADJAHO
Ministre intérimaire


Paul DOSSOU

Le Ministre de l'Industrie, de
l'Energie et des Entreprises
Publiques,


Paul DOSSOU
Ministre intérimaire

Ampliations : PR 6 AN 4 MECAGD 4 CS 1 SGG 4 MDRAC-MPEF-MIEEP 12
AUTRES MINISTERES 12 DEPARTEMENTS 6 CARDER-OUEME 2 DPE-DLC-
INSAE 6 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 10 GCONB 1 ONEPI-JO. 2.